



Opinions techniques

Réunion technique internationale sur le vieillissement à domicile

Québec, Octobre 2018

Objectifs et finalités

- **Une réunion technique vise**, par des échanges, des réflexions et des discussions, à approfondir les connaissances et les positions d'experts internationaux sur un sujet circonscrit afin d'émettre des opinions techniques internationales concertées.
- **Les opinions techniques visent** principalement à alimenter l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans l'élaboration de recommandations internationales. Elles peuvent aussi soutenir les décisions gouvernementales.



AXE 4 La personne et ses actions

- Considérant que le paradigme actuel du vieillissement doit tenir compte d'une diversité des vieillissement;
- Considérant que le paradigme actuel du vieillissement reconnaît trop rarement la personne âgée comme étant un acteur de sa santé et de son autonomie;
- Considérant que le paradigme actuel du vieillissement met de l'avant une approche d'expertise plus directive et prescriptive;

il est proposé de reconnaître qu'un changement majeur de paradigme s'amorce et nécessite que la personne soit au centre d'un système qui encourage son autonomie tout au long de sa vie, ainsi que celle de l'ensemble des acteurs, dans une cohérence globale (des politiques, à la gestion jusqu'à l'intervention) en :

- privilégiant une approche de partenariat qui s'appuie sur les forces et les besoins exprimés par la personne;
- utilisant des stratégies de communication adaptées aux besoins et caractéristiques de la personne âgée (ex.: niveau d'alphabétisation, aisance avec les technologies);
- proposant des outils d'aide à la décision destinés à la personne âgée;
- allouant du soutien et du temps nécessaire pour actualiser ce changement de paradigme;
- révisant les formations des acteurs concernés.

- Considérant que les personnes âgées peuvent être stigmatisées par le phénomène de l'âgisme;
- Considérant l'importance de générer et de soutenir un changement de perspective sur le vieillissement;

il est proposé de construire socialement une perspective positive du vieillissement, de favoriser un langage commun (ex.: bientraitance, entraide / coopération, mise en valeur des forces) et d'adopter des comportements qui traduisent en actions ce langage porteur d'un sens positif.

- Considérant l'importance pour les personnes âgées de poursuivre l'actualisation de leurs rôles sociaux durant cette période de vie pour contribuer à leur sentiment d'utilité;
- Considérant que certaines cultures respectent et valorisent la sagesse et les savoirs expérientiels des personnes âgées (ex.: conseil des aînés ou des sages);

il est proposé que des efforts soient consentis pour encourager les personnes âgées à s'investir dans des rôles et des contributions qu'ils valorisent tant et aussi longtemps qu'elles le veulent, notamment par la coopération, les rôles d'entraidants et la mise en valeur de leurs forces et de leurs talents.

- Considérant que la personne âgée peut être un acteur d'influence ou un catalyseur de mobilisation citoyenne;
- Considérant que l'innovation émerge souvent du terrain et de personnes mobilisées;

il est proposé que la voix des personnes âgées soit entendue et considérée à tous les niveaux (ex.: dans l'élaboration de législation et de politique, dans la gouverne, dans les projets innovants, dans les décisions cliniques qui les concernent) en garantissant des modalités diversifiées de participation et de prise de décision (ex. : dialogue, comité) et en permettant des innovations qui interpellent une souplesse des normes et règlements et les font évoluer.

- Considérant que la personne âgée souhaite conserver son enracinement dans sa communauté;

il est proposé de faciliter le maintien dans son environnement naturel par un éventail d'options résidentielles dont les options de domiciles collectifs ou coopératifs (adaptées à ses valeurs, ses besoins, ses préférences et sa condition) afin de faciliter sa participation sociale et citoyenne, les liens avec la communauté dont ceux intergénérationnels, l'accès au soutien des proches et ainsi permettre un contexte favorable à un vieillissement en santé.

«On ne transplante pas un vieil arbre.»

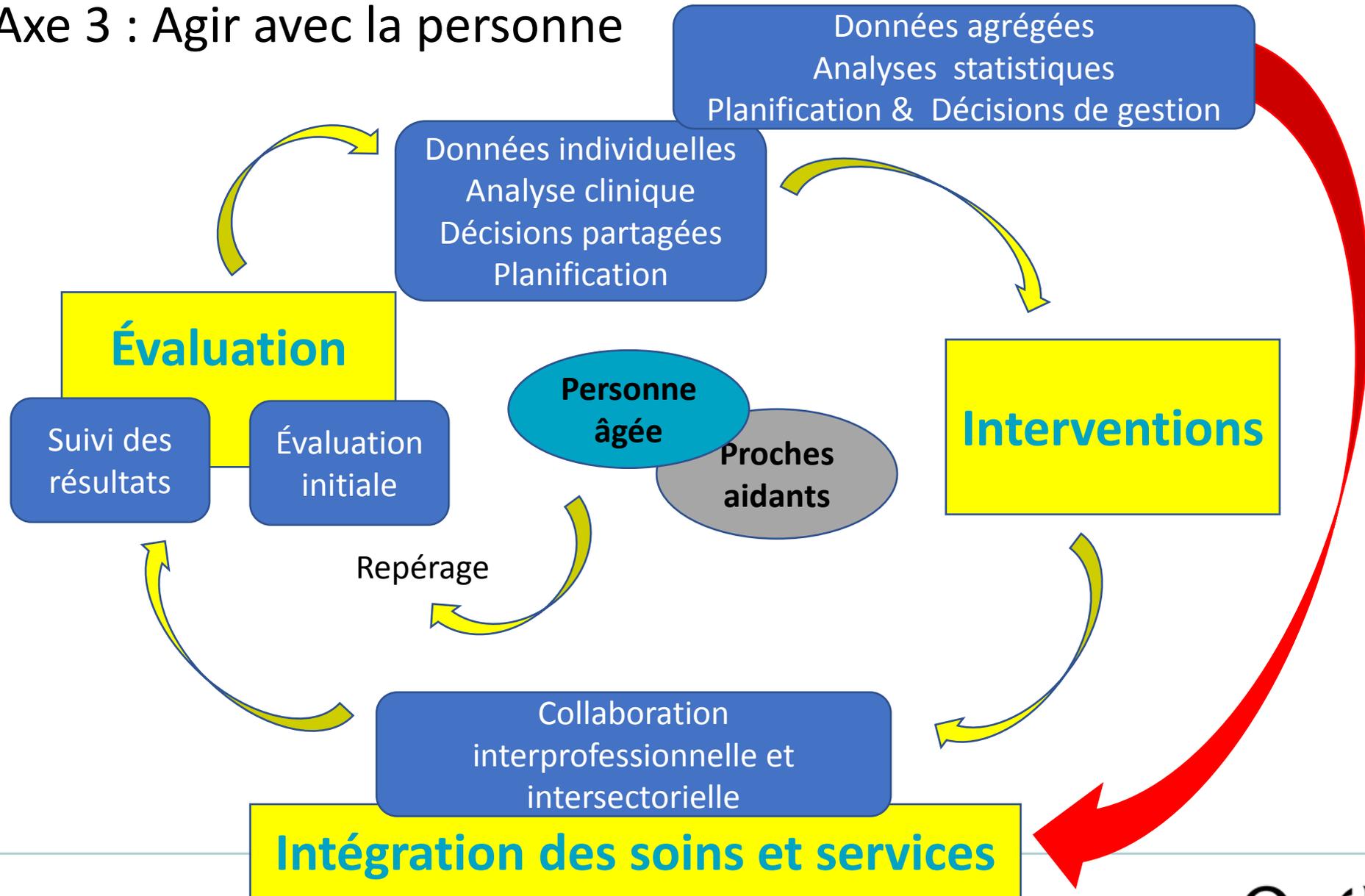




AXE 3 Agir avec la personne

Les réseaux de services: de l'évaluation à l'intégration

Axe 3 : Agir avec la personne





Axe 3 : Agir avec la personne



Objectif: Que toutes les instances concernées, incluant la personne et ses proches, agissent en fonction d'un **paradigme** axé sur la reconnaissance de l'autonomie et l'optimisation du potentiel d'autonomie des personnes.

Axe 3 : Agir avec la personne

Opinion technique #1

- Considérant que l'emphase est trop souvent mise sur une réponse en fonction des services disponibles plutôt que sur les besoins réelles et la qualité de vie des personnes âgées et de leur famille (approche réactive plutôt que préventive);
- Considérant qu'actuellement les services sont plus susceptibles de favoriser la dépendance que de maximiser l'autonomie en plus de ne pas reconnaître le rôle joué par les membres de la famille;

il est proposé de travailler avec les intervenants et de sensibiliser le public de manière à ce que ce paradigme souhaité soit compris et intégré au sein des pratiques, et que les personnes et leurs proches-aidants puissent se l'approprier.

Exemple d'une action possible en lien avec cette opinion technique: Intégrer ce paradigme dans la formation initiale et la formation continue des intervenants.

Axe 3 : Agir avec la personne

Opinion technique #2

- Considérant que la volonté politique de faire évoluer les pratiques a trop souvent été initiée par des situations dramatiques;

il est proposé, en partenariat avec les personnes âgées, de revoir et de refondre au besoin les outils d'évaluation, les soins et services offerts ainsi que les mécanismes de concertation et de coordination des instances impliquées de manière à ce qu'elles partagent un langage commun, leurs objectifs d'optimisation de l'autonomie, l'ensemble des ressources (incluant les ressources financières), l'information et les données.

Exemple d'une action possible en lien avec cette opinion technique: Éviter une gestion financière en silo qui pourrait nuire aux initiatives transversales.

- Considérant que les familles sont généralement impliquées (par choix ou par obligation légale) dans les vies des personnes âgées;
- Considérant que les indicateurs de performance sont centrés sur des aspects médico-administratifs plutôt que sur le bien-être des personnes et des familles;

il est proposé de reconstruire les systèmes d'évaluation des soins et services pour mettre l'emphasis sur des résultats qui sont valorisés et priorisés par les personnes et leur proche aidants.

Exemple d'une action possible en lien avec cette opinion technique: Éviter d'évaluer la performance des services par des indicateurs basés sur le « volume » qui ont tendance à engendrer des effets contraires au paradigme proposé.



AXE 2 Agir sur l'environnement

Considérant:

- la persistance de l'âgisme;
- la nécessité de conscientiser les communautés locales (population, décideurs, élus...) au vieillissement de la population;
- le besoin de diversifier les moyens/lieux pour rejoindre les personnes âgées et leur donner le droit de parole;

il est proposé de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux, incluant les personnes âgées, au vieillissement et aux droits des personnes âgées.

Considérant:

- Les inégalités dans la répartition des ressources (matérielles, financières, humaines, etc.);
- le vieillissement souvent limité à un enjeu de santé;
- que la culture de l'intersectorialité n'est pas présente partout – importance de briser les silos;

il est proposé d'intégrer le vieillissement comme réalité intersectorielle dans l'ensemble des politiques et des règlements.

Axe 2 : Agir sur l'environnement

Opinion technique #3

Considérant:

- les territoires étendus à faible densité de population;
- l'accessibilité des innovations technologiques ;
- la transformation des structures familiales (nucléarisation, rôles sociaux des femmes, exode des jeunes) pouvant accentuer l'isolement social des personnes âgées;
- le défi de la participation des communautés et plus particulièrement des personnes âgées;
- la difficulté à rejoindre certains groupes de personnes âgées en situation de vulnérabilité;
- l'avantage d'accompagner les personnes âgées et de les considérer comme des citoyens ayant des droits;
- le temps et l'énergie nécessaires pour établir des relations de confiance;
- la nécessité d'encourager et de faire rayonner les initiatives locales;

il est proposé de soutenir ou développer des stratégies locales et régionales d'accompagnement (pédagogie, innovation, technologie, co-construction, etc.) pour et par les personnes âgées, en portant une attention particulière à celles vivant dans un contexte de vulnérabilité.

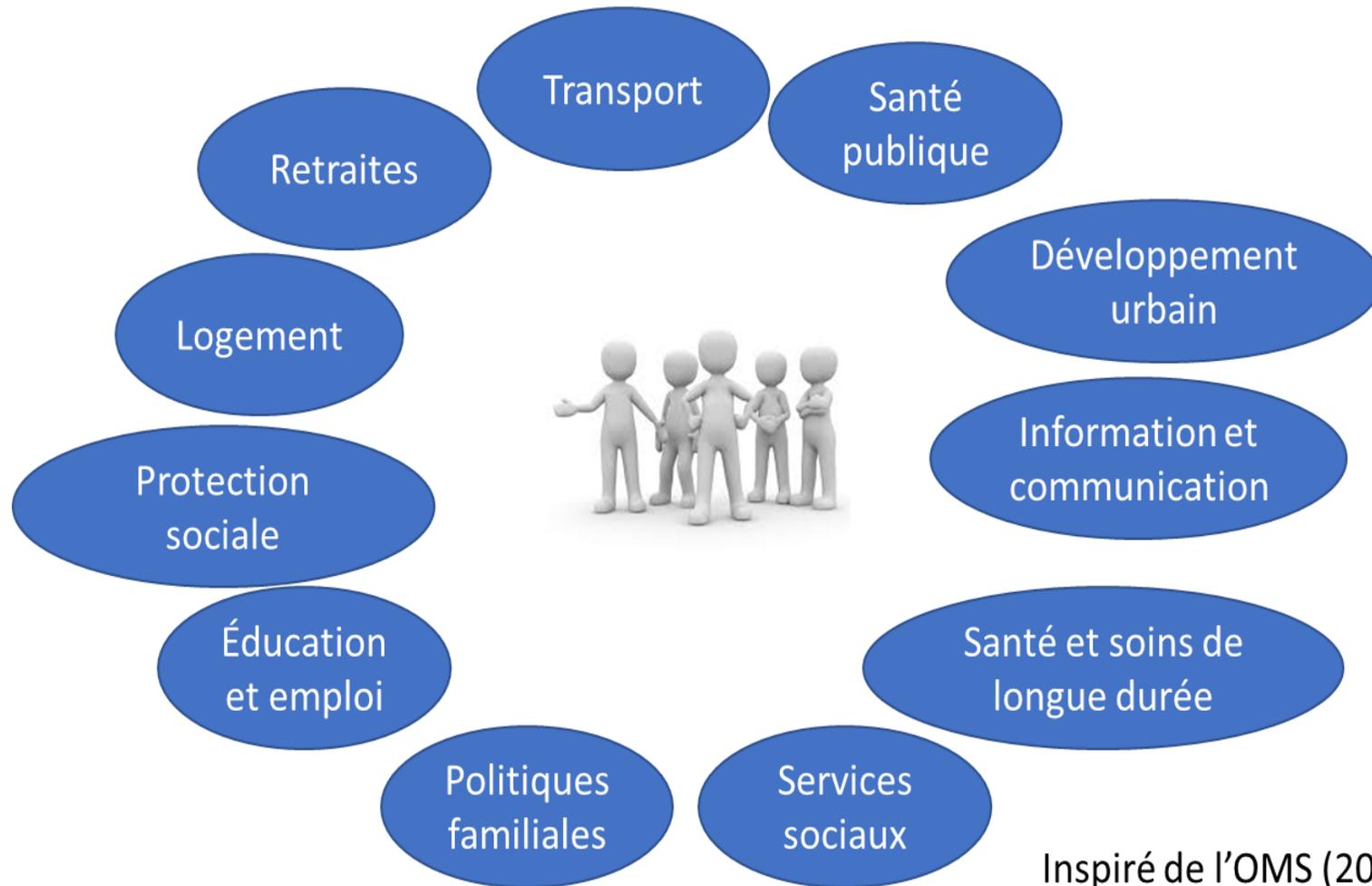
Considérant:

- l'avantage de favoriser le co-design avec les personnes âgées;
- la nécessité de considérer le parcours de vie dans l'aménagement;
- le besoin de promouvoir le bon voisinage et la bienveillance;
- l'importance de susciter la participation tout au long du parcours de vie;
- l'importance de documenter et de faire connaître les enjeux, les initiatives locales et les résultats obtenus;
- le besoin de favoriser l'usage de processus de planification souples;

il est proposé d'implanter une démarche VADA reposant sur une approche de développement des communautés et débutant par la prise en compte des besoins des personnes âgées.

AXE 1 Agir sur les politiques

Axe 1 : Agir sur les politiques



Inspiré de l'OMS (2016: 220)

- Considérant l'importance de faciliter la participation des personnes âgées dans le cycle des politiques publiques (mise à l'agenda, élaboration, évaluation, etc.), il est impératif de se doter de mécanismes d'engagement permettant aux personnes âgées d'y participer;

il est proposé que les mécanismes d'engagement puissent permettre la représentation de la diversité des vieillissements. Il est donc important d'avoir des mécanismes qui permettent d'engager le dialogue avec les personnes âgées dans leurs milieux, en tenant compte de la diversité culturelle.

- Considérant la transversalité du phénomène du vieillissement, on observe un consensus sur l'importance de favoriser la coordination interministérielle de manière soutenue et régulière;

il est proposé que les gouvernements priorisent la création d'une unité administrative ayant pour mandat de coordonner les actions impliquant les acteurs gouvernementaux concernés et ayant une légitimité pour la mise en œuvre de plans globaux et d'investissements des ressources nécessaires.

- Considérant l'importance d'avoir des données désagrégées sur une plate-forme commune accessible aux différents acteurs et décideurs pour mobiliser les acteurs, faciliter le partage, connaître les besoins, apprécier les actions et leurs répercussions de manière continue et en assurer la pérennité;

il est proposé de disposer de mécanismes pour collecter ces données. Si elle est disponible et appropriée, la technologie peut constituer un moyen important pour atteindre cet objectif.

- Considérant les besoins croissants et diversifiés des différents environnements, il est nécessaire de donner de l'espace et de la flexibilité à ceux qui travaillent dans les divers secteurs pour développer des initiatives et des innovations;

il est proposé d'établir des mécanismes de co-pilotage et de gouvernance qui prennent en compte la diversité des acteurs et des besoins (OBNL, secteur privé, etc.).

- Considérant les différents niveaux de mise en œuvre des plans globaux sur le vieillissement;

il est proposé d'encourager et de soutenir les efforts de coordination dans les pays membres de l'OMS, en cohérence avec les recommandations du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.